

## La pratique des stages en Belgique : le reflet de notre identité professionnelle ?

Isabelle Gosselin

**Mots-clés :** Neuropsychologue | Formation | Belgique | Identité | Association.

**Résumé :** Dans cet article, l'ABPN asbl (Association Belge de Psychologues Neuropsychologues, association sans but lucratif) décrit le système de formation à la neuropsychologie en Belgique ainsi que les modalités pratiques d'évaluation et de réalisation des stages cliniques. Au moyen d'un sondage auprès des professionnels, nous avons pu mettre en évidence les difficultés liées à la disparité des formations, au manque de supervision des maîtres de stage et à une faible collaboration entre cliniciens et académiciens. Par ailleurs, nous relevons l'importance et l'intérêt accordés à la place des stages dans la formation des étudiants ainsi que pour le superviseur lui-même. Enfin, ces observations nous amènent à réfléchir aux conséquences sur l'emploi d'une identité professionnelle des psychologues spécialisés en neuropsychologie encore floue.



**Isabelle Gosselin**

Présidente de l'ABPN asbl (Association Belge de Psychologues Neuropsychologues, association sans but lucratif)

[abpneuopsy@gmail.com](mailto:abpneuopsy@gmail.com)  
[www.abpn.be](http://www.abpn.be)

### Introduction

Depuis bientôt cinq ans que notre ABPN asbl (Association Belge des Psychologues Neuropsychologues, association sans but lucratif) existe, nous avons pris le parti de favoriser au maximum les rencontres et les échanges entre psychologues spécialisés en neuropsychologie afin de mieux connaître les différentes pratiques cliniques, de permettre un approfondissement des connaissances et de partager nos expériences et situations particulières. Dans ce cadre, nous avons mis en place un cycle annuel de conférences, des soirées d'intervision enfant et vieillissement et des soirées d'échanges sur la pratique clinique. Nous rencontrons souvent lors de ces soirées des étudiants stagiaires et les professionnels qui les encadrent.

Par ailleurs, notre association a récemment intégré le Secteur Clinique Francophone (regroupement d'associations de psychologues cliniciens d'orientations différentes : psychanalytique, cognitivo-comportementale et travaillant dans les institutions hospitalières) en vue de défendre notre profession sur le plan politique.

De ces partages, plusieurs questions sont fréquemment soulevées concernant les modalités de stage (nombre d'heures, cursus, etc.), la supervision en tant que telle, les différentes formations (tant sur le plan théorique qu'au niveau de la maîtrise des outils), ainsi que la pénurie de lieux de stage et leur agrégation ou non. Les divergences observées entre les différentes universités nous ont amenés à pousser un peu plus loin notre recherche et notre réflexion concernant la formation des futurs psychologues neuropsychologues en Belgique.

*« La formation des psychologues spécialisés en neuropsychologie est à l'image du fonctionnement politique belge : complexe ! »*

## Différentes formations pour les psychologues spécialisés en neuropsychologie en Belgique

Nous voudrions dresser un tableau général de la situation en Belgique et de la formation des psychologues spécialisés en neuropsychologie. Celle-ci est à l'image du fonctionnement politique belge : complexe ! À savoir : un gouvernement fédéral, trois régions (wallonne, flamande, Bruxelles-Capitale) et trois communautés (francophone, germanophone et néerlandophone). Chaque institution dispose de compétences propres. Notons par exemple que pour l'enseignement supérieur, ce sont les communautés qui sont compétentes en la matière, ce qui entraîne des disparités économiques et philosophiques. En effet, nous constatons une différence majeure dans l'enseignement entre les communautés flamande et Wallonie-Bruxelles. En Flandre, les étudiants effectuent un master en psychologie, suivi par un troisième cycle interuniversitaire d'une durée de 2 ans (qui ne correspond pas à un doctorat). Cette formation est accessible aux psychologues et orthopédagogues (professionnels qui œuvrent spécifiquement auprès de personnes en situation de handicap) sur dossier. La formation à la neuropsychologie en troisième cycle constitue un approfondissement des connaissances théoriques, identique pour tous, sans période de stage supplémentaire. Pour les étudiants de Wallonie-Bruxelles, durant le master en psychologie, réalisé en 5 ans, les étudiants peuvent opter pour une spécialisation en neuropsychologie. Notons à ce propos que les universités francophones adoptent différents termes pour qualifier l'orientation choisie : « neuropsychologie et développement cognitif », « neuropsycholinguistique », etc. De plus, les étudiants qui ont effectué un master en logopédie (entendez orthophonie) peuvent désormais obtenir un diplôme de psychologue (spécialisé en neuropsychologie) en effectuant une année de master comprenant un stage pratique et la réalisation d'un travail de préparation à une recherche scientifique.

« En Flandre, les étudiants effectuent un master en psychologie, suivi par un troisième cycle interuniversitaire d'une durée de 2 ans. [...] Pour les étudiants de Wallonie-Bruxelles, durant le master en psychologie, réalisé en 5 ans, les étudiants peuvent opter pour une spécialisation en neuropsychologie. »

## La formation à la pratique clinique des psychologues spécialisés en neuropsychologie en Belgique

Outre ces différences régionalolinguistiques, nous observons une disparité dans les modalités de stage entre les différentes universités francophones. En effet, les stages sont de durée variable (entre 600 et 750 heures) et effectués soit en une fois, en master 1, soit en deux fois, en master 1 et en master 2. Les lieux de stage référencés par les universités sont agréés ou non et les critères d'agrégation sont différents notamment en termes d'années d'ancienneté requises pour le maître de stage.

En ce qui concerne la formation préalable à la pratique clinique, certains stagiaires bénéficient de cours d'initiation à la pratique d'entretien ou de cours d'initiation à l'administration des outils neuropsychologiques, d'autres pas.

Les étudiants, selon les universités, sont évalués en milieu de stage par leur superviseur ou bénéficient d'une supervision en groupe. Ils doivent en général réaliser un rapport de stage qui servira de critère d'évaluation en y accordant plus ou moins d'importance selon l'université.

Par rapport à l'évaluation des stagiaires, les superviseurs reçoivent pour la plupart une

grille d'analyse qui permettra de les guider dans leur supervision et de mieux correspondre aux attentes des universités. La cotation réalisée par le maître de stage a une importance variable dans la réussite académique de l'étudiant selon l'université de laquelle il dépend.

En ce qui concerne les modalités salariales, aucun étudiant n'est rémunéré, ni par l'université, ni par l'employeur. De même en ce qui concerne les superviseurs de stage, l'université n'accorde pas d'allocation financière.

## Sondage ABPN

Afin de mieux connaître la réalité de terrain et d'illustrer nos constatations précédemment mentionnées, nous avons contacté par courriel une série de maîtres de stage. Nous leur avons adressé un questionnaire à nous renvoyer par courriel également. Nous sommes conscients que ce sondage n'a pas de réelle valeur scientifique car nous n'avons pas de preuve que ces personnes sont bien diplômées, néanmoins, les questionnaires n'étaient pas anonymes et renvoyés par les auteurs eux-mêmes. Nous n'allons pas tirer de conclusions hâtives mais seulement pointer quelques observations, éclairer notre point de vue et proposer des pistes de réflexion.

Le questionnaire a donc été envoyé directement à 74 contacts connus pour accueillir des étudiants en stage via les soirées d'intervision cognition et vieillissement organisées par l'ABPN asbl et via les listes de lieux de stage proposés par les différentes universités francophones (Université Libre de Bruxelles, Université Catholique de Louvain, Université de Liège et Université de Mons).

Dix-huit personnes nous ont répondu parmi lesquelles 17 sont des psychologues spécialisés en neuropsychologie. Les répondants sont tous salariés et certains ont un statut d'indépendant complémentaire. Notons une moyenne d'âge de 42 ans, ce qui suggère a priori

une certaine expertise et quelques années d'ancienneté pour ces personnes.

**En ce qui concerne les modalités de supervision de stage**, la plupart reçoivent les candidats pour un entretien préliminaire, après réception du *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation. Il va sans dire qu'un nombre important d'étudiants est en recherche de stage et que le nombre de places est limité. Les différences mentionnées précédemment concernant la formation à la pratique clinique ainsi que la variabilité au niveau du cursus théorique sont des éléments qui expliquent en partie une satisfaction aléatoire et très variable d'un étudiant à l'autre par les superviseurs.

**En ce qui concerne les rapports avec les universités**, la plupart des superviseurs rapporte avoir trop peu de contact avec les universités mais apprécie la méthode d'évaluation fournie. Cela s'explique notamment par le fait que le superviseur n'est en général pas tenu au courant de la note obtenue par l'étudiant pour son stage. Les superviseurs sont peu consultés, excepté lorsqu'il y a un problème majeur avec l'étudiant. Toutefois, dans ce type de situation, l'évaluation émise par le superviseur est jugée par nos répondants comme trop peu prise en compte par les universités.

*« La plupart des superviseurs rapporte avoir trop peu de contact avec les universités. [...] Les superviseurs sont peu consultés, excepté lorsqu'il y a un problème majeur avec l'étudiant. »*

Il est à noter que la majeure partie des répondants nous signale avoir déjà vécu une expérience pénible avec un stagiaire. Ce point est important à souligner car cela indique l'investissement que demande une supervision de stage, tant en énergie et en temps que sur le plan psycho-affectif et relationnel. La plupart des psychologues interrogés ne bénéficient pas eux-mêmes d'une supervision qui aurait pourtant le

mérite de leur permettre de prendre le recul nécessaire afin de mener à bien l'encadrement du stagiaire dans des moments plus délicats.

## Point de vue de l'ABPN asbl

En guise de conclusion, nous souhaitons relever les atouts et les limites de la formation pratique en Belgique francophone et y apporter notre réflexion. Dans ce cadre, il est important de noter que les commentaires qui suivent n'engagent que nous, sont sujets à débat et seraient par conséquent un bon point de départ pour de futures discussions entre professionnels.

Notre première observation concerne la confusion apparente, ou plutôt le manque de clarté, qui existe entre les formations théoriques des universités et les pratiques de stage. Nous soulevons ce point car il constitue un lien direct avec la fragile identité professionnelle du psychologue spécialisé en neuropsychologie. Au sein de notre association, nous nous définissons comme des psychologues cliniciens. La neuropsychologie constitue donc une grille de lecture, un outil dans un champ d'action spécifique. Nous défendons un point de vue qui n'est pas, à l'heure actuelle, reconnu par tous les psychologues spécialisés en neuropsychologie, ni par tous les psychologues d'autres orientations ou encore par tous les professionnels de la santé (médecins gériatres, neurologues, etc.). Cette position semble pourtant affirmée en Flandre mais reste encore assez floue du côté francophone.

Une seconde observation concerne les difficultés d'encadrement de stagiaires qui reflètent probablement les problèmes intrinsèques à notre profession. En effet, les répondants sont tous salariés, certains exercent une activité complémentaire en tant qu'indépendant. Mais qu'en est-il des professionnels qui travaillent comme indépendants à titre principal ? Se permettent-ils de superviser des stagiaires ? Dans quel cadre ? Les employés qui n'acceptent pas de stagiaires sont souvent en réalité engagés à temps partiel, dans différents lieux voire différents services. Ils

ne peuvent donc assurer un encadrement confortable et structurant. La pénurie des lieux de stage est une réalité du terrain et nous interpelle par rapport à la pénurie d'emploi.

Enfin, les superviseurs de stage bénéficient d'une grande flexibilité, d'autonomie et sont reconnus responsables par les universités. Ils sont assez libres dans leur mode de fonctionnement, ce qui constitue un atout et ce qui les invite certainement à renouveler leur expérience. Malgré l'investissement en temps, encadrer un stagiaire est très enrichissant du point de vue théorique et pratique. Cela nécessite la possibilité de se remettre en question et de se tenir à jour. Nous pensons qu'une communication entre professionnels et professeurs pourrait être approfondie afin de fournir peut-être une supervision aux professionnels, un retour sur leur qualité de maître de stage et un échange sur l'évaluation du stagiaire. Le peu de contacts avec les universités limite sans doute l'investissement du maître de stage ainsi que celui du stagiaire. En effet, si l'évaluation fournie par le maître de stage n'est pas suffisamment prise en compte, nous pouvons nous demander quel est le sens de cette formation pratique ?

*« Cette formation pratique souffre d'une identité professionnelle floue, de conditions de travail précaires, d'une pénurie d'emploi et d'une grande diversité au niveau national. »*

Pour terminer, la réalisation de stages cliniques nous semble un élément primordial, nécessaire, utile et motivant dans la formation des étudiants. Les professionnels bénéficient également dans leur pratique clinique de ces encadrements, de ces rencontres et de ces échanges. Néanmoins, cette formation pratique souffre d'une identité professionnelle floue, de conditions de travail précaires, d'une pénurie d'emploi et d'une grande diversité au niveau national. Selon l'ABPN asbl, la pratique des stages doit se poursuivre et pourrait

être améliorée en proposant une formation ou une supervision pour les maîtres de stage, en accordant peut-être plus de crédit à l'évaluation fournie par le superviseur ainsi qu'en s'accordant sur nos pratiques et sur notre identité professionnelle.

Sur base de cette réflexion, nous souhaitons dans le futur développer davantage d'échanges avec les universités afin de veiller au maintien d'une bonne cohérence entre formation théorique et pratique clinique. Nous envisageons également de proposer à nos membres des soirées consacrées à la supervision des stagiaires et au rôle de maître de stage. L'association fonctionnant uniquement sur base de bénévolat, notre

champ d'action reste cependant actuellement encore limité, faute de moyens. Néanmoins, la reconnaissance de notre profession et l'amélioration des conditions de travail constituent nos priorités. Le retour généralement très positif des membres et des participants nous encourage à poursuivre nos efforts et entretient notre motivation.

### Conflits d'intérêt

L'auteur est présidente de l'ABPN asbl (Association Belge de Psychologues Neuropsychologues, association sans but lucratif).

**Pour citer cet article :** Gosselin, I. (2014). La pratique des stages en Belgique : le reflet de notre identité professionnelle ? *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique*, 3, 56-62.